



Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de l'assemblée du 12 février 2014
3. Présentation de M. Kawkiewicz, animateur santé de l'établissement
4. Communication de la Présidente
5. Site internet
6. Association du CET
7. Commissions
8. Parole aux quarts
9. Divers

Excusés : Mme Remy et M. Cardinale

1. Approbation de l'ordre du jour

Approuvé

2. Approbation du PV de l'assemblée du 12 février 2014

Proposition de modification au point 7 → 12'000.- et au point 8 → «...dans un prochain Crissier-contact... »

On demande également, par souci de meilleure compréhension, de rappeler les points de l'ordre du jour dans le PV.

3. Présentation de M. Kawkiewicz, animateur santé de l'établissement

M. Kawkiewicz est accueilli par l'assemblée et a été invité afin de nous présenter les activités et les projets en cours.

Délégué PSPS (promotion de la santé en milieu scolaire), il n'intervient pas ou peu dans les classes, mais propose un accompagnement et une analyse des besoins.

Projets en cours :

- reconstruction d'un groupe santé (infirmière + ressources internes diverses)
- we cook and you eat : les grands cuisinent pour les petits (79 inscrits)
- eat & move : (97 inscrits) pour cette année, avec un cuisinier en lieu et place d'un professeur de cuisine
- FORCE : l'avenir du projet est à suivre suite aux changements au niveau des intervenants (les parents ont été exclus par le département !) ; vous trouverez ci-joint un compte-rendu du programme.
- Groupe improvisation : il s'agit de mettre en place un groupe d'improvisation avec les élèves de l'établissement
- J'aime ma récré : en collaboration avec la direction et l'infirmière scolaire
- Fit for future : coffrets destinés à diverses activités pendant la récréation et les sorties sportives
- Concours tag : sur un thème comme l'entraide, la non-violence

Les subsides PSPS se montent à 3.-/enfant/repas + le salaire de l'intervenant. Les élèves participant aux activités sont tirés au sort. Le manque de ressources sont à trouver parmi les enseignants, les étudiants jeunesse & sport, ...



CRISSIER

Avec l'arrivée à Chisaz de deux nouvelles classes 1-2P (anciennement Romanellaz), l'aménagement d'un coin calme sur le terrain de basket sera mis en place.

L'idée de former un groupe de travail réunissant tous les intervenants au sein de l'école (enseignants, CET, commune,...) serait intéressante pour mettre en avant l'existence du délégué PSPS afin que les demandes soient relayées correctement. La commission parascolaire a fait un état des lieux des éléments existants ; une collaboration est évidente.

M. Kawkiewicz est autorisé à rester pour la suite de la séance et nous le remercions pour son intervention très constructive.

4. Communication de la Présidente

Collège de la Romanellaz : le déménagement des classes sera fait pendant les vacances de Pâques et une séance d'information pour les transports de ces élèves (16) aura lieu le 3 avril.

Les aménagements avancent et l'adaptation de la cour de récré est en réflexion. Le permis de construire est acquis ; le délai de recours à la levée des dernières oppositions en cours est au 9 avril

5. Site internet

Un modèle unique de site est imposé aux établissements par souci d'uniformité ; la structure est identique pour tous et les activités parascolaires (cantine, devoirs accompagnés, ..) sont en lien sur le site proposé.

Un onglet CET est prévu et sera complété.

Un compteur de clics est demandé afin de pouvoir juger l'utilité de l'établissement d'un site propre au CET.

6. Association du CET

Le formulaire de demande est en place.

Le Petit Chœur a demandé quel montant lui revenait → env. 900.- ; par contre, pour tous les frais inhérents au prochain concert, une demande en bonne et due forme devra être remise à la direction et au CET.

Mme Perrin a décidé de reverser ces jetons de présence à l'Association du CET.

Le rapport est attendu pour la prochaine séance.

7. Commissions

Construction : voir point 4

Transports : le projet de règlement sera soumis au CET lors de la prochaine séance (19.5)

Parascolaire : groupe improvisation → une coach a été trouvée ; but de l'activité : affûter la créativité, canaliser la violence,... Age minimum : 8 ans ; l'activité pourrait démarrer avec des groupes de 12 enfants et ce dès l'année prochaine, plutôt en fin de journée de l'écolier ; coût : 280.-/groupe de 10 à 12 participant, donc 28.-par élève à financer par les parents ; les locaux à trouver à voir avec Transit



Culturelle : on propose au CET de participer à la distribution de la collation lors du festival de théâtre ; Mme Perrin est surprise et nous n'entrons pas en matière.

8. Parole aux quarts

Quart parents : le PV de la dernière AGO est à joindre au présent PV ; le quart reçoit des éloges quant à l'article paru dans le Crissier-Contact

Quart professionnel : Collège de Chisaz : la cours de récréation sera dédoublée avec l'adjonction du terrain de basket comme zone calme. Quatre surveillants au lieu de deux seront en place. Une séance d'information aux élèves aura lieu le 28.4 afin de les informer de ces changements. Un débriefing sera fait en fin d'année. L'utilisation des ballons de foot dans la cour sera réglementée.

Quart politique : on recherche toujours le règlement du CET en format Word → à demander au greffe.

On nous informe qu'un budget de 60'000.- est à disposition pour une mise à niveau de la bibliothèque pour respecter les normes sur la quantité de livres pour les classes 1P à 6P.

9. Divers

Les délégués de classes seront invités lors de la prochaine séance du CET ; les maîtres encadrant seront présents, quant aux élèves, nous attendons une réponse.

Mme Beaud propose de lancer au concours l'élaboration d'un logo pour le CET et de le proposer aux délégués.

Fête des écoles : une réflexion est lancée sur le fait d'intégrer cette fête à l'Abbaye.

Un sondage va être établi auprès des enseignants par la direction ; avec les résultats, une commission adhoc pourra être constituée pour faire des propositions.

Le PV du 6.3.13 n'est pas visible en ligne, la vérification va être faite.

Fin 22h30

Michelle Beaud, présidente

A.- M Carluccio, secrétaire